



COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE DE L'AREPO

28 septembre 2020

Suite à l'annulation pour raisons sanitaires de l'assemblée générale qui aurait dû se tenir à Besançon du 28 au 30 avril 2020, l'assemblée générale de l'AREPO 2020 s'est tenue sur la plateforme en ligne Interactio, le 28 septembre de 10h00 à 12h00. La réunion a été entièrement consacrée à la partie statutaire.

26 régions et 5 représentants des producteurs ont participé à l'assemblée générale.

PARTIE STATUTAIRE

L'assemblée générale a débuté par l'accueil de la Présidente de l'AREPO, **Mme Eirini Choudetsanaki**.

Ensuite, le Secrétaire Général, **M Laurent Gomez**, a introduit la réunion en donnant les instructions techniques pour l'utilisation de la plateforme et le vote. Il a remercié l'équipe de l'AREPO pour le travail important réalisé au cours de ces derniers mois. En outre, il a expliqué que l'AREPO a l'obligation statutaire d'organiser chaque année l'assemblée générale avant la fin du mois de juin, afin de voter et de clôturer les comptes financiers de l'année précédente. Néanmoins, en raison de la crise COVID-19, le délai a été exceptionnellement prolongé de trois mois, ce qui a donné la possibilité d'organiser exceptionnellement l'AG à la fin du mois de septembre.

Rapport Moral de la Présidente

La Présidente a remercié l'équipe de l'AREPO et son collaborateur, M. Piteris Charalampos Nikolaos, pour leur travail et leur soutien. Elle a rappelé que les résultats obtenus par l'AREPO ont été possibles grâce à la coopération de ses Régions membres, qui sont au cœur de l'AREPO.

Mme Choudetsanaki a abordé la question du vote de l'assemblée sur la possibilité de prolonger son mandat jusqu'à la prochaine réunion plénière au printemps 2021, en espérant être approuvée dans son rôle afin de continuer à travailler ensemble pour la promotion et la protection des produits de qualité des Régions de l'AREPO.

Elle a présenté **les principaux résultats obtenus par l'AREPO au cours du dernier semestre** (mars 2020 - septembre 2020), en se concentrant sur les questions suivantes ([voir le rapport d'activité pour plus de détails](#)) :

- **Politique Agricole Commune** : la révision de la PAC reste l'une des priorités de l'AREPO, afin d'assurer le meilleur soutien possible aux IG et aux produits de qualité au cours de la prochaine période de programmation. Les objectifs atteints grâce à la stratégie commune AREPO-origIn sont maintenus dans la position du Parlement. En conséquence, nous suivons le processus législatif et nous devons accorder une attention particulière aux trilogues afin que nos demandes soient toujours incluses dans la législation finale.
- **Politique de qualité** : une autre priorité est l'évaluation en cours des systèmes de qualité de l'UE. Nous avons répondu à la consultation publique ouverte en élaborant une position commune visant à renforcer la politique de qualité de l'UE et à assurer une meilleure cohérence avec les autres politiques de l'UE concernant le secteur agroalimentaire. Début 2020, notre position a été présentée à la Commission européenne à l'occasion d'un événement du projet Strength2food avec la DG AGRI.
- **De la ferme à la table** : c'est l'une des principales priorités de la Commission Von der Leyen. Elle représente une opportunité pour l'AREPO de mettre en avant ses priorités et ses propositions en vue d'une meilleure valorisation et promotion de la politique de qualité de l'UE. Nous avons mis en avant ces éléments dans notre contribution à la feuille de route sur la stratégie « De la ferme à la table » et nous avons discuté des opportunités et des menaces pour les IG avec le Chef d'Unité des IG de la DG AGRI, M. Francis Fay.

- **COVID-19 : Mesures prises au niveau de l'UE et des Régions pour soutenir les secteurs de l'agroalimentaire et de la viticulture :** suite à l'épidémie de la COVID-19, l'AREPO a publié sur son site web une série d'articles consacrés aux mesures prises par les gouvernements européens et nationaux, ainsi que par les Régions membres de l'AREPO pour faire face aux effets négatifs de la COVID-19 sur les secteurs de l'agroalimentaire et de la viticulture. L'objectif de cette initiative était de soutenir nos membres en facilitant les échanges de bonnes pratiques et la coopération afin d'aider les agriculteurs et les producteurs de denrées alimentaires et de vins sous IG.
- **Politique de promotion :** l'AREPO reste également attentive sur la politique de promotion des produits agricoles. L'AREPO participe constamment au groupe de dialogue civil de la DG AGRI sur la promotion, ainsi qu'à l'Infoday sur le programme de promotion afin d'informer nos membres. En outre, cette année, nous avons soumis un document contenant nos recommandations pour la rédaction du programme de travail annuel 2021 et nous avons également contribué à la consultation publique sur la politique de promotion de l'UE. Ces deux documents ont mis l'accent sur l'importance de maintenir un budget considérable consacré aux systèmes de qualité de l'UE et de simplifier le processus de sélection pour faciliter l'accès aux petits producteurs.
- **La politique commerciale :** les accords commerciaux sont certainement un autre sujet brûlant de l'agenda de l'AREPO. Au cours des derniers mois, notre travail a consisté à surveiller les principaux accords commerciaux de l'UE actuellement en cours de négociation, ainsi que certains de ceux qui sont déjà entrés en vigueur. Une attention particulière a été consacrée au suivi du Brexit et de la future relation avec le Royaume-Uni. Enfin, l'AREPO a présenté sa position sur la consultation publique de la Commission sur la révision de la politique commerciale de l'UE.
- **Vision à long terme pour les zones rurales :** une autre priorité pour l'agriculture européenne identifiée par la Commission européenne est l'élaboration d'une vision à long terme pour les zones rurales. Nous avons commencé à contribuer à ce débat en répondant à une feuille de route ouverte par la Commission et en rappelant le rôle des IG dans le développement rural et leur valeur ajoutée pour le territoire.
- **Coopération avec les institutions de l'UE :**
 - **Parlement européen :** l'AREPO est officiellement reconnue comme partie prenante au niveau de l'UE en ce qui concerne la politique de qualité. Au Parlement européen, nous avons renforcé nos relations, déjà excellentes, avec les députés de la commission AGRI, plus sensibles à la question de la qualité. Plusieurs de nos députés européens historiques ont été réélus et, parmi les nouveaux, nous avons déjà commencé à établir une base solide de collaboration, notamment dans le cadre de l'intergroupe "Vin, spiritueux et produits alimentaires de qualité".
 - **Commission européenne :** notre relation avec la Commission européenne est solide, grâce à notre présence et à notre participation constante aux groupes de dialogue civil de la DG AGRI, à savoir "qualité et promotion" (avec 2 sièges), "agriculture biologique" (avec 2 sièges), et "développement rural" (avec 1 siège). En outre, nous entretenons de très bonnes relations de travail avec l'unité de la DG AGRI chargée des IG, en particulier avec son chef d'unité, M. Francis Fay, ainsi qu'avec Mme Nathalie Sauze-Vandevyver, directrice de la qualité, de la recherche et de l'innovation (DG AGRI).
- **Études :** l'AREPO réalise deux études sur les thèmes proposés par la Région Catalogne lors de la dernière assemblée générale à Bruxelles et approuvés par le reste des Régions membres de l'AREPO, dans le but d'élaborer de nouvelles recommandations politiques.
- **Projets européens :** en raison de notre reconnaissance en tant qu'acteur européen, nous avons reçu plusieurs demandes de participation à des projets en rapport avec nos thèmes d'intérêt. L'AREPO fait d'ailleurs actuellement partie de deux projets approuvés par l'UE : AGROSMARTglobal du programme Interreg Sudo et [MOVING](#) du programme Horizon 2020.



- **Coopération avec des organisations partenaires et amies** : nous avons intensifié les relations et les objectifs communs avec d'autres grands réseaux européens qui, comme nous, soutiennent les produits de qualité, tels qu'Euromontana, oriGIn EU et l'AREFLH. La présidente a souhaité la bienvenue à Eurofoiegras en tant que nouveau membre associé.

La Présidente a terminé son discours en souhaitant que cette assemblée soit la seule de l'histoire de l'AREPO à se tenir virtuellement dans l'espoir de rencontrer tout le monde physiquement dans un futur proche.

Discours de la Vice-présidence

M. Riccardo Deserti, Directeur du Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano, s'est exprimé au nom de la Vice-présidence de l'AREPO. Il a remarqué la **nécessité d'améliorer la coordination du Collège des producteurs au sein de l'AREPO**, afin de renforcer leur participation au sein de l'association ainsi que dans la gestion des stratégies approuvées.

En ce qui concerne les activités futures, il a rappelé l'importance de **l'étude sur les IG utilisées comme ingrédients dans les produits transformés** et a demandé instamment d'exprimer une position sur la **stratégie « de la ferme à la table »**, notamment en ce qui concerne certains sujets sensibles pour le secteur que nous représentons, à savoir la **question de l'étiquetage nutritionnel**.

Enfin, M. Deserti a fait part de l'expérience de certaines AOP italiennes. Pendant la crise COVID-19, un phénomène intéressant est apparu : en examinant certains chiffres, de nombreux produits primaires ont eu une consommation plus élevée pendant le confinement. En conséquence, on a pu constater que lorsqu'ils ont été contraints de consommer exclusivement à domicile, les consommateurs ont privilégié davantage les produits sous AOP et IGP par rapport aux produits génériques ou similaires.

Le Secrétaire Général est intervenu immédiatement après, **relançant le rôle du Collège des producteurs et rappelant aux Régions membres de désigner les représentants de leurs producteurs**, si certaines d'entre elles ne l'avaient pas encore fait.

Par ailleurs, la chargée de mission de l'AREPO, **Mme Giulia Scaglioni**, a rappelé qu'une réunion du Collège des producteurs devait avoir lieu en avril 2020, lors de l'assemblée générale initialement prévue à Besançon. Depuis son annulation, les représentants des producteurs ont été invités à participer aux réunions virtuelles organisées avec les groupes de Régions issues d'un même Etat membre.

La Présidente a souligné la volonté de reprogrammer la réunion du Collège des producteurs pour renforcer leur engagement dans l'association.

Vote sur la prolongation du mandat de la Présidence jusqu'au printemps 2021

Grâce à la fonction "Polls" de la plateforme web Interactio, les **membres de l'AREPO ont eu la possibilité d'exprimer leur vote pour prolonger le mandat de la Présidence de la Région Crète jusqu'au printemps 2021**. Dans le cas où il ne serait pas possible de tenir une réunion physique au printemps 2021, le Bureau de l'AREPO devra décider s'il soumet une nouvelle prolongation du mandat de la Crète au vote de l'AG ou s'il propose un autre moyen d'élire la nouvelle Présidence ainsi que les nouveaux membres du Bureau de l'AREPO (vice-présidence et trésorier).

Avec 26 voix en faveur, **la prolongation du mandat de la Présidence jusqu'au printemps 2021 a été approuvée à l'unanimité**.

Mme Choudetsanaki a remercié les membres pour leur confiance ajoutant qu'elle mettra tout en œuvre pour défendre les produits de nos Régions.

Vote sur le rapport moral de la Présidente

Le rapport de la Présidente qui reprend l'ensemble des activités menées au cours du dernier semestre (mars 2020-



septembre 2020), **a été approuvé par 25 voix pour et 1 abstention.**

Mise à jour et vote sur les comptes 2019

Le Secrétaire Général a rappelé que les comptes 2019 ont été approuvés par le Bureau et puis envoyés à tous les membres par email suite à l'annulation de l'assemblée générale à Besançon en raison de la crise COVID-19. En particulier, les membres ont reçu **un rapport sur l'état des comptes de l'AREPO préparé par un expert-comptable indépendant et un résumé préparé par le Secrétaire Général.** Aucun commentaire n'ayant été reçu durant la période laissée disponible à cet effet, les comptes ont été considérés comme approuvés. Néanmoins, il a été décidé de présenter l'état des comptes 2019 et **d'exprimer également un vote formel** à cette occasion, considérant que l'assemblée générale virtuelle a été la première réunion plénière en 2020.

L'année 2019 s'est terminée dans un **équilibre presque parfait**, avec un résultat positif de +2 200 €. Au 31 décembre 2019, les fonds propres de l'AREPO s'élevaient à 229 000 €. L'élément principal en termes de dépenses est le **coût du personnel**, qui s'élève à un total de 87 000 € (53 % de nos dépenses). Les **principales recettes sont les cotisations des membres**, pour un total de 153 000 € (34 reçues au total en 2019, mais 4 d'entre elles étaient en retard par rapport aux années précédentes. Donc, **30 cotisations reçues concernant 2019**).

Les comptes pour 2019 ont été approuvés par 21 voix pour et 3 abstentions.

Présentation de l'état des comptes 2020 et du budget prévisionnel pour 2021

En ce qui concerne 2020, la situation financière de l'AREPO est bonne puisque la majorité des activités se sont déroulées en ligne. Cela signifie que l'Association n'a encouru aucune dépense pour les voyages ou l'organisation de réunions.

Jusqu'à présent, 18 cotisations ont été reçues et une dizaine d'autres sont attendues.

En outre, l'AREPO est actuellement engagée dans deux projets européens approuvés par l'UE (AGROSMARTglobal et MOVING), ce qui lui permet d'investir du temps de travail sur des thèmes d'intérêt (protection des IG sur internet et valorisation des produits de montagne) tout en étant subventionnée par les programmes européens.

Le compte courant s'élève à environ 100 000 € et près de la moitié sera nécessaire pour terminer l'année. Il y aura donc un **solde supplémentaire.**

Compte tenu du solde supplémentaire, le Secrétaire Général a invité l'assemblée à réfléchir à une manière d'utiliser cet argent en 2021 au service des produits de qualité des Régions membres de l'AREPO. Cette question sera également abordée lors des réunions virtuelles avec des groupes plus restreints de Régions membres d'un même Etat.

Les membres recevront une communication sur la manière dont l'argent sera utilisé.

Pour conclure, le Secrétaire Général n'a pas été en mesure de présenter un budget prévisionnel pour 2021, en raison des incertitudes de l'urgence sanitaire actuelle.

Contribution pour 2021

Grâce au résultat positif de l'exercice financier, le Secrétaire Général a proposé de maintenir la contribution pour 2021 à 4 500 €. **La proposition a été approuvée par 21 voix pour et 4 abstentions.**

Conclusions

La Présidente a réaffirmé les efforts nécessaires à investir en faveur de la promotion et la protection des produits de qualité en 2021, en particulier compte tenu des défis à venir, à savoir la stratégie « de la ferme à la table » et la question de l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages. Après avoir rappelé l'intérêt de certains groupes d'agriculteurs de Chypre à rejoindre l'AREPO, elle a conclu en remerciant les membres pour leur participation et le travail accompli jusqu'à présent.



Le Secrétaire Général a terminé la réunion en remerciant tous les interprètes et ceux qui ont travaillé pour le bon déroulement de l'assemblée, en particulier le bureau de l'AREPO à Bruxelles, et en espérant pouvoir organiser une assemblée générale physique avec une dégustation des produits agroalimentaires des Régions membres de l'AREPO.